

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2025

Référence
2025_26

Objet de la délibération
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A « LA CLÉ DES CHAMPS », L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE NERONDES (APEEPN)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

Date de la convocation
04/07/2025

Date d'affichage
04/07/2025

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025 et le 9 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

PRÉSENTS : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

ABSENT NON EXCUSES : DEVOUCOUX Paul-Edouard

POUVOIRS : Néant.

A été nommé(e) secrétaire : Mme MICHAUD Jacqueline

2025_26 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION « LA CLÉ DES CHAMPS », L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE NERONDES (APEEPN)

Monsieur le maire fait état de deux demandes sollicitant une subvention de la commune provenant de :

- L'association « La clé des champs »,
- L'association des parents d'élèves de Nérondes (APEEPN)

Après en avoir délibéré en considérant le bien-fondé de ces dispositifs, le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité une subvention de 150 € à chaque association citées ci-dessus.

La dépense correspondante sera imputée au compte 65748 du budget 2025.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

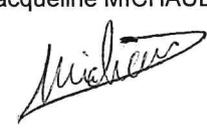
Pour copie conforme :

En mairie, le 09/07/2025

Le Maire
David SOUCHET



La secrétaire
Jacqueline MICHAUD



Publié sur le site : www.chassy.fr